



Feuille de Match



Championnat Départemental des Clubs par Équipe - Côtes d'Armor

Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal - FFPJP, 13 rue Trigrance, 13002 MARSEILLE

CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Jegat, 56230 Pontivy

CD 22 PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 4 pts / Triplette = 6 pts

FFJP - CR Bretagne PJP - CD 22 PJP

Division + Groupe : 3C

Date : 10-06-2018

Lieu : PLOUFRAGAN (Breizh).

A	Équipe n° : 2	A
Club :	BREIZH 2	

B	Équipe n° : 1	B
Club :	PLOUISY 1	

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
LEMEHAUTÉ David	02264021

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
D'HAENE Pascal	7721046

A Composition Équipe			A
NOM + Prénom	n° licence	*	n°
LEMEHAUTÉ David	02264021		1
HELLO Frédéric	02264061		2
WEYHANN Nicolas	02246001		3
LABARDE Thomas	02264084		4
GICQUEL gregory	02264020		5
MORIN orlando	02202092		6
LE BRETON Roger	02264048		7
			8

B Composition Équipe			B
NOM + Prénom	n° licence		n°
D'HAENE Pascal	7721046		1
LORANT Eric	2267052		2
LÉPERE J.Fabrice	2267027		3
VOLANT Guy	2202100		4
CRENN Laurent	2202055		5
WEBER N. Noëlle	2227232		6
LUCAS Christian	2202076		7
			8

* contrôler licences sur le fichier excel fourni par Comité 22 PJP. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

* si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité 22 PJP.

DÉLÉGUÉ

NOM + Prénom	n° licence

ARBITRE

NOM + Prénom	n° licence
THOMAS Jean Claude	02255043

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'Arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48H. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Pilotage 22 du CDC :

Responsable : Etienne SYMONEAUX - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux+pet@gmail.com

Membres : Michel RÉLO - 06 80 68 95 17 / Roland PYRON - 06 76 88 15 44



club de :

ORDRE des RENCONTRES & FEUILLE de RÉSULTATS

club de :

A BREIZH 2 **A** **B** PLOUISY 1 **B**

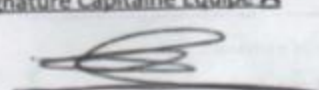
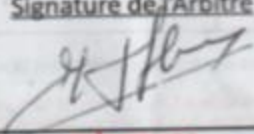
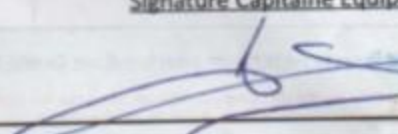
n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrain	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
1	LEMEHAUTE David	13	2-0	2	1	CRENN Lambert	11	0-0	
2	HELLO Frederic	10	0-0	3	2	LORANT Eric	13	0-2	
3	WEYMANN Nicolas	13	2-0	4	3	LEPERE J. Fabrice	6	0-0	
4	LABARDE Thomas	1	0-0	5	4	D'HAENE Pascal	13	0-2	
5	GICQUEL Gregory	9	0-0	6	5	VOLANT Guy	13	0-2	
6	MORIN Ingrido	10	2-0	7	6	WEBER N. Nadle	13	0-2	
S/TOTAL PTS >				4	S/TOTAL PTS >				8

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrain	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
1	LE MEHAUTE D.	13	4-0	8	1	WEBER N. Nadle	1	0-0	
2	GICQUEL G.				2	LEPERE J. Fabrice	13	0-4	
3	WEYMANN N.	5	0-0	10	3	LORANT Eric	13	0-4	
4	HELLO F.				4	CRENN Lambert	13	0-4	
5	LABARDE T.	5	0-0	13	5	VOLANT Guy	13	0-4	
6	MORIN O				6	LUCAS Christian	13	0-4	
Joueur remplacé n°1 :				Joueur remplacé n°1 :					
Joueur remplaçant n°1 :				Joueur remplaçant n°1 :					
Joueur remplacé n°2 :				Joueur remplacé n°2 :					
Joueur remplaçant n°2 :				Joueur remplaçant n°2 :					
S/TOTAL PTS >				4	S/TOTAL PTS >				8

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrain	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
1	LE MEHAUTE D.				1	D'HAENE Pascal	13	0-6	
2	GICQUEL G.	7	0-0	18	2	LEPERE J. Fabrice	13	0-6	
3	MORIN O				3	LUCAS Christian	13	0-6	
4	WEYMANN N.	11	0-0	20	4	CRENN Lambert	13	0-6	
5	HELLO F.				5	LORANT Eric	13	0-6	
6	LABARDET.				6	VOLANT Guy	13	0-6	
Joueur remplacé n°1 :				Joueur remplacé n°1 :					
Joueur remplaçant n°1 :				Joueur remplaçant n°1 :					
Joueur remplacé n°2 :				Joueur remplacé n°2 :					
Joueur remplaçant n°2 :				Joueur remplaçant n°2 :					
S/TOTAL PTS >				0	S/TOTAL PTS >				12

A TOTAL GÉNÉRAL Équipe A - PTS > 8 **A** **B** TOTAL GÉNÉRAL Équipe B - PTS > 28 **B**

Gagnante : Équipe **B** n° 1 du club de PLOUISY - Match Nul
 Perdante : Équipe **A** n° 2 du club de BREIZH -

Signature Capitaine Équipe A  Signature de l'Arbitre  Signature Capitaine Équipe B 

RÉSERVES

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48H. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.



Feuille de Match

Championnat Départemental des Clubs
par Équipe - Côtes d'Armor

Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal - FFPJP, 13 rue Trigrance, 13002 MARSEILLE

CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Jegat, 56230 Pontivy

CD 22 PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 4 pts / Triplette = 6 pts

FFJP - CR Bretagne PJP - CD 22 PJP

Division + Groupe : 3C

Date : 10-06-2018

Lieu : PLOUFRAGAN (Breizh)

A Équipe n° : 3 A

Club : LOUDEAC 3

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
SOURDIN Frédéric	

B Équipe n° : 3 B

Club : PLERIN 3

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
LE YONDRE GUENAE	022 46 109

A Composition Équipe A

NOM + Prénom	n° licence	*	n°
SOURDIN Frédéric	02253195		1
Winger Christophe	02253141		2
GOURDEL Pierre	02253094		3
BROUDY Christophe	02253057		4
BALAY Frédéric	02253036		5
Le page Dominique	02253067		6
			7
			8

B Composition Équipe B

NOM + Prénom	n° licence	*	n°
DESSÉ Lior GILLES	02246346		1
JAWORSKI GÉRARD	02246039		2
LE GUEVEL GUY	02246084		3
LE BALCH PHILIPPE	02246342		4
REGNAULT DYLAN	02246290		5
LE YONDRE GUENAE	02246109		6
			7
			8

* contrôle licences sur le fichier excel fourni par Comité 22 PJP. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

* si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité 22 PJP.

DÉLÉGUÉ

NOM + Prénom	n° licence

ARBITRE

NOM + Prénom	n° licence
THOMAS Jean Claude	02255043

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'Arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Pilotage 22 du CDC :

Responsable : Etienne SYMONEAUX - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux+pet@gmail.com

Membres : Michel RÉLO - 06 80 68 95 17 / Roland PYRON - 06 76 88 15 44



ORDRE des RENCONTRES & FEUILLE de RÉSULTATS

club de :

club de :

A LOUDEAC 3				B PLERIN 3					
n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrain	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
1	Winger Christophe	4	0-0	8	1	JAWORSKI G	13	0-2	
2	Gourdel Pierre	6	0-0	9	2	LE GUEVEL G.	13	0-2	
3	Broudy Christophe	1	0-0	10	3	LE BALCH P	13	0-2	
4	Lepage Dominique	13	2-0	13	4	REGNAULT D.	12	0-0	
5	Sourdin Frédéric	13	2-0	14	5	DESSIMON G	4	0-0	
6	Balay Frédéric	13	2-0	15	6	LEYONDRE G	4	0-2	
S/TOTAL PTS >				6	S/TOTAL PTS >				6

DOUBLETTES				DOUBLETTES					
1	Sourdin Frédéric	7	0-0	15	1	REGNAULT	13	0-4	
2	Balay Frédéric	2	0-0	17	2	DESSIMON	13	0-4	
3	Gourdel Pierre	2	0-0	17	3	LE GUEVEL	13	0-4	
4	Broudy Christophe	13	4-0	19	4	JAWORSKI	10	0-4	
5	Lepage Dominique	13	4-0	19	5	LE BALCH	10	0-4	
6	Winger Christophe	13	4-0	19	6	LEYONDRE	10	0-4	
S/TOTAL PTS >				4	S/TOTAL PTS >				8

TRIPLIETTES				TRIPLIETTES					
1	Winger Christophe	12	0-0	3	1	LE BALCH	13	0-6	
2	Lepage Dominique	12	0-0	3	2	LEYONDRE	13	0-6	
3	Gourdel Pierre	10	0-0	5	3	DESSIMON	13	0-6	
4	Sourdin Frédéric	10	0-0	5	4	LE GUEVEL	13	0-6	
5	Balay Frédéric	10	0-0	5	5	JAWORSKI	13	0-6	
6	Broudy Christophe	10	0-0	5	6	REGNAULT	13	0-6	
S/TOTAL PTS >				0	S/TOTAL PTS >				12

A	TOTAL GÉNÉRAL Équipe A - PTS >	10	A	B	TOTAL GÉNÉRAL Équipe B - PTS >	26	B
----------	--------------------------------	----	----------	----------	--------------------------------	----	----------

Gagnante : Équipe	B	n° 3	du club de	PLERIN 3	Match Nul <input type="checkbox"/>
Perdante : Équipe	A	n° 3	du club de	LOUDEAC	
Signature Capitaine Équipe A			Signature de l'Arbitre		Signature Capitaine Équipe B

RÉSERVES					
-----------------	--	--	--	--	--

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48H. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Le club recevant doit transmettre au référent du CDC (ou le délégué s'il a été désigné)

- les résultats (y compris TàT, O & T) dès le soir de la rencontre (par sms ou mail)
- une copie de la feuille de match (par sms ou mail) au plus tard le jour suivant la rencontre
- l'original de la feuille de match (par la poste) dès le jour suivant la rencontre

Référent CDC 22 : Etienne SYMONEAUX - 65 chemin de Lanverval - 22700 PERROS GUIREC - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux+pet@gmail.com



Feuille de Match



Championnat Départemental des Clubs par Équipe - Côtes d'Armor

Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal - FFPJP, 13 rue Trigance, 13002 MARSEILLE

CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Jegat, 56230 Pontivy

CD 22 PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 4 pts / Triplette = 6 pts

FFPJP - CR Bretagne PJP - CD 22 PJP

Division + Groupe : 3C

Date : 10-06-2018

Lieu : PLOUFRAGAN (Breizh)

A Équipe n° : 1 A

Club : PLOUFRAGAN 1

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
PICQUEL THIERRY	02255262

B Équipe n° : 3 B

Club : LANNION 3

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
JOUAN AYMERIC	02220069

A Composition Équipe A

NOM + Prénom	n° licence	*	n°
PICQUEL THIERRY	02255262		
PICQUEL GUILLAUME	02255261		
SAINTILAN HERVE	02264063		
BENACCHIO Jean Pierre	07623027		
TRIDON GILBERT	07507210		
MAXIMY SERGE	02202015		
MOREL MAURICE	02255019		
Colomb Thomas	02255282		

B Composition Équipe B

NOM + Prénom	n° licence	n°
JOUAN AYMERIC	02220069	1
UNUORS SEBASTIEN	02220160	2
LE BAIL LAURENT	02220008	3
MEJEAN OLIVIER	02217023	4
MOULIN PASCAL	02265001	5
JAFFRE STEPHANE	02291712	6
		7
		8

* contrôle licences sur le fichier excel fourni par Comité 22 PJP. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

* si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité 22 PJP.

DÉLÉGUÉ

NOM + Prénom	n° licence

ARBITRE

NOM + Prénom	n° licence
THOMAS Jean Claude	02255043

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Pilotage 22 du CDC :

Responsable : Etienne SYMONEAUX - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux+pet@gmail.com

Membres : Michel RÉLO - 06 80 68 95 17 / Roland PYRON - 06 76 88 15 44



ORDRE des RENCONTRES & FEUILLE de RÉSULTATS

club de :

club de :

A

PLOUFRAGAN 1

A

B

LANNION 3

B

TÊTES à TÊTES	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrain	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	TÊTES à TÊTES	
	1	BENACCHIO Jean Pierre	0	0-0	16	1	SOUAN AYMERIC	13	0-2		
2	Collomb Thomas	87	0-0	17	2	JAFFRÉ STÉPHANE	13	0-2			
3	SAINTILAN Hervé	9	0-0	18	3	LE BAIL LAURENT	12	0-2			
4	MOREL MAURICE	13	2-0	19	4	UNVOAS Sébastien	5	0-2			
5	PICQUEL Guillaume	9	0-0	20	5	MEJGAN OLIVIER	13	0-2			
6	MAXIMY SERGE	13	2-0	21	6	MOULIN PASCAL	6	0-0			
S/TOTAL PTS >					4	S/TOTAL PTS >					8

DOUBLETES	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrain	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	DOUBLETES	
	1	PICQUEL Thierry	13	4-0	2	1	JAFFRE STEPHANE	11	0-0		
2	Collomb Thomas				2	MOULIN PASCAL					
3	PICQUEL Guillaume	7	0-0	4	3	MEJGAN OLIVIER	13	0-4			
4	MAXIMY SERGE				4	UNVOAS SEBASTIEN					
5	BENACCHIO Jean Pierre	0	0-0	6	5	SOUAN AYMERIC	13	0-4			
6	TRIDON GILBERT				6	LEBAIL LAURENT					
Joueur remplacé n°1 :					N° Terrain	Joueur remplacé n°1 :					
Joueur remplaçant n°1 :						Joueur remplaçant n°1 :					
Joueur remplacé n°2 :						Joueur remplacé n°2 :					
Joueur remplaçant n°2 :						Joueur remplaçant n°2 :					
S/TOTAL PTS >					4	S/TOTAL PTS >					8

TRIPLETES	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrain	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	TRIPLETES	
	1	PICQUEL Thierry				1	LE BAIL LAURENT				
2	PICQUEL Guillaume	7	0-0	7	2	SOUAN AYMERIC	13	0-6			
3	Collomb Thomas				3	PASCAL MOULIN					
4	BENACCHIO Jean Pierre				4	MEJGAN OLIVIER					
5	SAINTILAN Hervé	8	0-0	16	5	JAFFRE STEPHANE	13	0-6			
6	MAXIMY SERGE				6	UNVOAS SEBASTIEN					
Joueur remplacé n°1 :					N° Terrain	Joueur remplacé n°1 :					
Joueur remplaçant n°1 :						Joueur remplaçant n°1 :					
Joueur remplacé n°2 :						Joueur remplacé n°2 :					
Joueur remplaçant n°2 :						Joueur remplaçant n°2 :					
S/TOTAL PTS >					0	S/TOTAL PTS >					12

A

TOTAL GÉNÉRAL Équipe A - PTS >

8

A

B

TOTAL GÉNÉRAL Équipe B - PTS >

28

B

Gagnante : Équipe **B** n° 3 du club de **LANNION**

Match Nul

Perdante : Équipe **A** n° 1 du club de **PLOUFRAGAN**

Signature Capitaine Équipe A

Signature de l'Arbitre

Signature Capitaine Équipe B

RÉSERVES

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48H. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Le club recevant doit transmettre au référent du CDC (ou le délégué s'il a été désigné)

* les résultats (y compris T&T, D & T) dès le soir de la rencontre (par sms ou mail)

* une copie de la feuille de match (par sms ou mail) au plus tard le jour suivant la rencontre

* l'original de la feuille de match (par la poste) dès le jour suivant la rencontre

Réfèrent CDC 22 :

Etienne SYMONEAUX – 65 chemin de Lanverval – 22700 PERROS GUIREC – 06 40 45 54 21 – etienne.symoneaux+pet@gmail.com